

QéOA Accompagnement pour une meilleure Qualité Energétique des Opérations d'Aménagement
DESCRIPTIF Garantir un niveau élevé de performance énergétique dans le cadre d'un projet d'aménagement nécessite un travail important de pédagogie au travers de méthodes d'animations nouvelles, permettant ainsi de formaliser, de contractualiser et de contrôler des objectifs tout au long de la chaîne du processus d'aménagement (esquisses aménagement, études préalables aménagement, étude d'approvisionnement énergétique, études construction, marchés travaux, suivi des performances). L'ALEC42 est à l'initiative d'un dispositif d'accompagnement, QéOA - Qualité Energétique des Opérations d'Aménagement, qui réunit plusieurs partenaires. Ce dispositif a vocation à être porté, co-construit et évalué par l'ensemble des acteurs du territoire ligérien qui participent à l'acte d'aménager et de construire. Chartes, référentiels, diagnostic territoire, méthodes d'animation participatives et efficaces, scénarii « énergie-climat » sont les principaux outils et méthodologies développés dans le cadre de ce dispositif.
RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS Le travail pédagogique réalisé en amont a pour objectif de sensibiliser le porteur du projet aux points clés qui doivent être maîtrisés pour conduire le projet dans de bonnes conditions (maîtrise foncière, contexte de contractualisation, responsabilités et contrôle). Un travail d'anticipation est ensuite réalisé de manière à pouvoir définir des objectifs suffisamment ambitieux, tout en mesurant avec prudence le degré de précision imposé et les marges de manœuvre laissées aux acteurs du projet. L'approche NRJ-Climat est développée de manière à envisager l'ensemble des thématiques dans le cadre de scénarii simplifiés (déplacements, mobilité, énergie grise des constructions, confort thermique d'été, facture énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, etc.) : l'objectif est de réussir à faire esquisser des objectifs par le porteur du projet le plus en amont possible, et de définir dans quelle mesure et de quelle manière il contrôlera l'atteinte de ces objectifs in fine. Adossé à ce travail de conception du projet, un dispositif de formation des acteurs de l'acte d'aménager et de construire est proposé dans le cadre du dispositif, de manière à éviter les « accidents » : le porteur du projet est ainsi en mesure de proposer un accompagnement qui permet de rentrer dans une logique de « plus-value », de « service » et « d'amélioration du savoir-faire local », plutôt que dans une logique de contrainte et de surcoûts.
PARTENAIRES DU PROJET ALEC42 Epures – Agence d'urbanisme de la région Stéphanoise SIEL – Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire Saint-Etienne Métropole ADEME Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire
CONTACT Arnaud LE CAM – Tel +33 (0)4 77 42 65 14 – arnaud.lecoam@alec42.org